

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 novembre 2013

PLFR 2013 - (N° 1547)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 143

présenté par
M. Eckert

ARTICLE 13

Compléter l'alinéa 39 par les mots :

« et, à l'avant-dernier alinéa du a), les mots : « ménagers ou assimilés » sont remplacés par les mots : « non dangereux » ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination rédactionnelle.